

SYNOPSIS DE L'APPEL À PROPOSITIONS

N° de l'AAP	IPA FWA 001 – Juillet 2023.
Date d'émission	Lundi 24 Juillet 2023
Titre	Réalisation d'une évaluation des risques sécuritaires et fourniture de services d'assistance sécuritaire dans la région du Sahel (spécifiquement au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Togo).
Bureau émetteur	<p>IPA Afrique de l'Ouest francophone</p> <p>Burkina Faso Quartier Wemtenga, Parcelle 06, Lot 01, Section KW, secteur n° 44, Arrondissement n° 10, commune de Ouagadougou, 01 BP 492 Ouagadougou 01, Burkina Faso -Tél : 25 36 89 98</p> <p>Mali Mali Office BACODJIKORONI GOLF Rue : 804 ; Porte : 688 Adresse : BP 3068 Phone : +223 20 28 15 87</p> <p>Côte d'Ivoire Quartier Val Doyen, Ilot 14, Lot 77, Cocody Sainte Marie 16 BP 427 Abidjan 16 – République de Côte d'Ivoire Téléphone: (+225) 27 22 48 05 92 mailto:ipa@poverty-action.org</p>
Date limite de réception des questions	Dimanche 30 Juillet à 23 HRS
Point de contact pour les questions	mali_approvisionnement@poverty-action.org
Date limite de réception des propositions	Dimanche 06 Août à 23 HRS
Adresse de soumission des propositions	fwa_propositions@poverty-action.org pour la réception des propositions veuillez indiquer le numéro de l'appel à propositions dans l'objet de votre mail.
Type de contrat prévu	Contrat de prestation de service à un bon de commande à prix fixe
Principe attribution du marché	Le marché sera attribué à l'offrant responsable et raisonnable qui offre la meilleure valeur à IPA et à son client en utilisant une combinaison de facteurs techniques et de coûts/prix.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir une copie complète de l'appel à propositions qui contient des instructions détaillées pour la préparation de la proposition. L'appel à propositions peut être obtenu à l'adresse suivante : fwa_propositions@poverty-action.org

Numéro d'appel à propositions. Cliquez ici pour entrer le numéro d'appel à propositions prédéfini.



IPA - FWA

Appel à propositions (AAP)

N° (IPA FWA 001 – Juillet 2023)

Réalisation d'une évaluation des risques de sécurité et la prestation de services d'appui en matière de sécurité

Date de lancement : (Juillet 2023)

AVERTISSEMENT : Les offrants potentiels qui ont reçu le présent document d'une source autre que IPA (FWA) doivent immédiatement prendre contact avec mali_approvisionnement@poverty-action.org et fournir leur nom et leur adresse postale afin que les modifications apportées à l'appel à propositions ou d'autres communications puissent leur être envoyées directement. Tout offrant potentiel qui ne fait pas part de son intérêt assume l'entière responsabilité au cas où il ne recevrait pas de communications avant la date de clôture. Toute modification de cet appel à propositions sera publiée et diffusée par courrier électronique à tous les candidats qui ont manifesté leur intérêt à soumettre une proposition.

Numéro d'appel à propositions. Cliquez ici pour entrer le numéro d'appel à propositions prédéfini.

Table des matières

1.	Introduction et objectif.....	5
1.1	Objectif	5
1.2	Bureau émetteur	5
1.3	Type de contrat prévu	5
2.	Instructions générales aux offrants	5
2.1	Instructions générales	5
2.2	Lettre d'accompagnement de la proposition	5
2.3	Questions relatives à l'appel à propositions	6
3.	Instructions pour la préparation des propositions techniques	6
3.1	Services spécifiés	6
4.	Instructions pour la préparation des propositions de coûts/prix	6
4.1	Propositions de coûts/prix.....	6
5.	Principes d'attribution du marché	7
5.1	Critères d'évaluation	7
5.2	Détermination de la meilleure valeur	7
5.3	Détermination de la responsabilité.....	7
6.	Livrables prévus après l'attribution du contrat	8
7.	Inspection & acceptation	8
8.	Respect des termes et conditions.	8
8.1	Termes et conditions générales.....	8
	Les offrants acceptent de se conformer aux conditions générales d'une attribution résultant du présent appel à propositions. L'offrant sélectionné se conformera à toutes les conditions énumérées dans l'annexe ci-jointe.....	8
9.	Ethique en matière d'achats	9
10.	Annexes.....	9
10.1	Domaine d'activité pour les services.....	9
10.2	Lettre d'accompagnement de la proposition	12
10.3	Grille tarifaire	13
10.4	Formulaire de performance antérieure.....	14
10.5	Termes et conditions	15

Numéro d'appel à propositions. Cliquez ici pour entrer le numéro d'appel à propositions prédéfini.

Synopsis de l'appel à propositions

N° de l'AAP	IPA FWA 001 – Juillet 2023.
Date d'émission	Lundi 24 Juillet 2023
Titre	Réalisation d'une évaluation des risques sécuritaires et fourniture de services d'assistance sécuritaire dans la région du Sahel (spécifiquement au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Togo).
Bureau émetteur	IPA Afrique de l'Ouest francophone Burkina Faso Quartier Wemtenga, Parcelle 06, Lot 01, Section KW, secteur n° 44, Arrondissement n° 10, commune de Ouagadougou, 01 BP 492 Ouagadougou 01, Burkina Faso -Tél : 25 36 89 98 Mali Mali Office BACODJIKORONI GOLF Rue : 804 ; Porte : 688 Adresse : BP 3068 Phone : +223 20 28 15 87 Côte d'Ivoire Quartier Val Doyen, Ilot 14, Lot 77, Cocody Sainte Marie 16 BP 427 Abidjan 16 – République de Côte d'Ivoire Téléphone: (+225) 27 22 48 05 92 mailto:
Date limite de réception des questions	Dimanche 30 Juillet à 23 HRS
Point de contact pour les questions	mali_approvisionnement@poverty-action.org
Date limite de réception des propositions	Dimanche 06 Août à 23HRS
Adresse de soumission des propositions	fwa_propositions@poverty-action.org pour la réception des propositions veuillez indiquer le numéro de l'appel à propositions dans l'objet de votre mail.
Type de contrat prévu	Contrat de prestation de service à un bon de commande à prix fixe
Principe attribution du marché	Le marché sera attribué à l'offrant responsable et raisonnable qui offre la meilleure valeur à IPA et à son client en utilisant une combinaison de facteurs techniques et de coûts/prix.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir une copie complète de l'appel à propositions qui contient des instructions détaillées pour la préparation de la proposition. L'appel à propositions peut être obtenu à l'adresse suivante : fwa_propositions@poverty-action.org

1. Introduction et objectif

1.1 Objectif

IPA FWA (Francophone West Africa) invite les firmes et consultants qualifiés à présenter des propositions pour la réalisation d'une évaluation des risques sécuritaires et la fourniture de services d'assistance sécuritaire.

1.2 Bureau émetteur

Le bureau émetteur et la personne de contact indiqués dans le synopsis ci-dessus sont les seuls points de contact à IPA pour les besoins du présent appel à propositions. Tout soumissionnaire potentiel qui ne manifeste pas son intérêt auprès de ce bureau assume l'entière responsabilité de ne pas recevoir de communications directes (amendements, réponses aux questions, etc.) avant la date de clôture.

1.3 Type de contrat prévu

IPA prévoit de conclure un (Contrat de prestation de service à un bon de commande à prix fixe). Ce type de contrat est susceptible de subir des modifications au cours des négociations.

2. Instructions générales aux offrants

2.1 Instructions générales

Les termes « offrant », « sous-contractant » et/ou « soumissionnaire » désignent une entreprise qui propose des travaux dans le cadre du présent appel à propositions. Le terme « offre » et/ou « proposition » désigne l'ensemble des documents que l'entreprise soumet pour proposer les prestations.

Les offrants qui souhaitent répondre à cet appel à propositions doivent soumettre leurs propositions, en anglais, conformément aux instructions suivantes. Les offrants sont tenus de prendre connaissance de toutes les instructions et spécifications contenues dans le présent appel à propositions. S'ils ne le font pas, c'est à leurs risques et périls. En cas d'amendement de l'appel à propositions, tous les termes et conditions non modifiés dans l'amendement resteront inchangés.

L'émission de cet appel à propositions n'oblige en aucun cas IPA à conclure un sous-contrat ou à passer un ordre d'achat. Les offrants ne seront pas remboursés des dépenses liées à la préparation ou à la soumission de leur proposition. IPA ne sera en aucun cas responsable de ces frais.

Les propositions doivent être soumises au plus tard le Dimanche 06 Août 2023 à 23 HRS, à l'adresse électronique suivante uniquement : fwa_propositions@poverty-action.org. Les propositions techniques et financières doivent être soumises dans un seul courrier électronique avec le numéro de l'appel à propositions et le titre de l'activité en objet du mail. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances extraordinaires, à la discrétion d'IPA.

La soumission d'une proposition à IPA en réponse à cet appel à propositions constitue une offre et indique que l'offrant accepte les termes et conditions de cet appel à propositions et de toutes les pièces justificatives qui y sont jointes. IPA se réserve le droit de ne pas évaluer une proposition non conforme ou incomplète.

2.2 Lettre d'accompagnement de la proposition

Une lettre d'accompagnement doit être jointe à la proposition sur le papier à en-tête de la société du soumissionnaire, avec une signature dûment autorisée et le cachet de la société, en utilisant le [modèle de lettre d'accompagnement de proposition](#) (voir les pièces jointes) pour le format. La lettre d'accompagnement comprendra les éléments suivants :

- L'offrant certifie une période de validité de quatre-vingt dix (90) jours pour les prix fournis.
- Accusez réception des modifications apportées à l'appel à propositions.

2.3 Questions relatives à l'appel à propositions

Il incombe à chaque offrant de lire et de respecter les termes et conditions de cet appel à propositions. Les demandes d'éclaircissements ou d'informations complémentaires doivent être soumises par écrit par courrier électronique, comme indiqué dans le synopsis ci-dessus. Il ne sera répondu à aucune question par téléphone. Toute information verbale reçue d'un employé de IPA FWA (Francophone West Africa) ou d'une autre entité ne sera pas considérée comme une réponse officielle à une question concernant le présent appel à propositions.

Des copies des questions et des réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires potentiels qui auront reçu l'appel à propositions après la date de soumission spécifiée dans le résumé ci-dessus.

3. Instructions pour la préparation des propositions techniques

Les propositions techniques doivent contenir les éléments suivants :

1. Approche technique - Description des services proposés qui satisfont ou dépassent les spécifications techniques ou l'étendue des travaux. La proposition doit montrer comment l'offrant prévoit d'effectuer le travail et décrire une approche qui démontre la réalisation d'un travail acceptable dans les délais impartis.
2. Approche de gestion - Description du personnel du soumissionnaire assigné à l'activité. La proposition doit décrire dans quelle mesure les membres de l'équipe proposée possèdent l'expérience et les capacités nécessaires pour mener à bien l'approche technique.
3. Performances antérieures - Fournir une liste d'au moins trois (3) contrats récents de portée et de durée similaires. Les informations doivent être fournies sous forme de tableau ([modèle fourni dans l'annexe](#)) et inclure le nom légal et l'adresse de l'organisation pour laquelle les services ont été fournis, une description du travail effectué, la durée du travail et la valeur du contrat, une description des problèmes rencontrés et la manière dont ils ont été résolus, ainsi que le numéro de téléphone actuel d'un représentant responsable et compétent de l'organisation. Voir l'annexe.

3.1 Services spécifiés

Pour cet appel à propositions, IPA a besoin des services décrits dans l'annexe inclus dans le présent document (Confère Article 10) .

4. Instructions pour la préparation des propositions de coûts/prix

4.1 Propositions de coûts/prix.

La section « Annexe » de cet appel à propositions contient un modèle de grille tarifaire pour les [marchés à prix fixe](#). Pour les marchés à frais remboursables ou en régie, le soumissionnaire doit fournir un budget détaillé. Les soumissionnaires doivent compléter le modèle en fournissant autant d'informations détaillées que possible. Toute condition de paiement requise doit être incluse dans la proposition de coût.

Il est important de noter que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) doit être incluse sur une ligne séparée. Le sous-contractant est responsable de tous les impôts et taxes applicables, conformément à la législation en vigueur en matière de revenus, d'indemnités, de permis, de licences et d'autres impôts et taxes dus le cas échéant.

5. Principes d'attribution du marché

5.1 Critères d'évaluation

Chaque proposition sera évaluée et notée en fonction des critères d'évaluation et des sous-critères d'évaluation indiqués dans le tableau ci-dessous.

Critères d'évaluation	Sous-critères d'évaluation (si nécessaire)	Points/poids Maximum
Approche technique	Approche/méthodologie Qualité/caractère raisonnable du plan de travail Produits livrables du projet Qualifications/expérience	60
Coût		40
Total		100

5.2 Détermination de la meilleure valeur

IPA étudiera toutes les propositions et attribuera le marché sur la base des critères d'évaluation techniques et financiers susmentionnés et sélectionnera le soumissionnaire dont la proposition présente le meilleur rapport qualité/prix pour IPA. IPA peut également exclure une offre de son évaluation si elle estime que le soumissionnaire n'est pas « responsable », c'est-à-dire qu'il n'a pas les capacités de gestion et de financement nécessaires pour effectuer le travail requis.

IPA peut attribuer le marché à un offrant sans discussion. Par conséquent, l'offre initiale **doit contenir le meilleur prix et les meilleures conditions techniques de l'offrant.**

5.3 Détermination de la responsabilité

IPA ne conclura aucun type d'accord avec un soumissionnaire avant de s'être assurée de son niveau de responsabilité. Lors de l'évaluation de la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération :

1. Fournir la preuve des autorisations administratives, fiscales et commerciales requises pour opérer dans le pays d'accueil.
2. Les produits ou services ne proviennent pas d'un pays interdit, que ce soit en termes de source, d'origine ou de nationalité.
3. Disposer de ressources financières suffisantes pour financer et exécuter les travaux ou livrer les marchandises, ou être en mesure d'obtenir des ressources financières sans recevoir d'avances de la part d'IPA.
4. Capacité à respecter les délais de livraison ou d'exécution requis ou proposés.
5. Avoir des antécédents satisfaisants en matière de performances.
6. Avoir des antécédents satisfaisants en matière d'intégrité et d'éthique commerciale.
7. Être doté de capacités d'organisation, d'expérience, de contrôle comptable et opérationnel et de compétences techniques nécessaires.
8. Disposer des équipements et installations techniques, de production et de construction nécessaires, le cas échéant.
9. Être qualifié et éligible pour effectuer des travaux en vertu des lois et réglementations en vigueur.

6. Livrables prévus après l'attribution du contrat

Lors de l'attribution d'un sous-contrat, les produits à livrer et les délais détaillés dans le tableau ci-dessous seront soumis à IPA. L'offrant doit détailler les coûts proposés pour chaque prestation dans le tableau des prix. Les produits livrables doivent être soumis à IPA et approuvés par cette dernière avant que le paiement ne soit effectué.

N°	Description	Date d'échéance
1	Analyser les cartographies de sécurité et les autres ressources utilisées par le bureau d'IPA et fournir des recommandations sur comment les interpréter	A proposer par le soumissionnaire
2	Définir un ensemble de mesures d'atténuation des risques sécuritaires	A proposer par le soumissionnaire
3	Fournir une première catégorisation des menaces par pertinence et prévalence, spécifique à la région	A proposer par le soumissionnaire
4	Réviser et adapter le plan de gestion de crise, y compris des plans d'hibernation/d'évacuation	A proposer par le soumissionnaire
5	Dresser une carte des itinéraires d'évacuation recommandés et des modes de transport	A proposer par le soumissionnaire

7. Inspection & acceptation

Le personnel désigné d'IPA inspectera de temps à autre les services fournis afin de déterminer si les activités sont exécutées de manière satisfaisante et si tous les équipements ou fournitures sont d'une qualité et d'un niveau acceptables. Le sous-contractant sera responsable de toute contre-mesure ou action corrective, dans le cadre du présent appel à propositions, qui pourrait être exigée par le directeur.rice/représentant.e pays d'IPA à la suite d'une telle inspection.

8. Respect des termes et conditions.

8.1 Termes et conditions générales

Les offrants acceptent de se conformer aux conditions générales d'une attribution résultant du présent appel à propositions. L'offrant sélectionné se conformera à toutes les conditions énumérées dans [l'annexe](#) ci-jointe.

9. Ethique en matière d'achats

Ni l'offrant, ni aucun membre du personnel d'IPA ne doit effectuer de paiement ou accorder de préférence dans le but d'influer sur les résultats de l'attribution du marché. IPA prend très au sérieux tous les rapports faisant état d'une éventuelle fraude ou d'un éventuel abus. Les actes de fraude ou de corruption ne seront pas tolérés et les employé(e)s d'IPA et/ou les sous-contractant.e.s/gérant.e.s/fournisseur.euse.s qui s'engagent dans de telles activités s'exposent à de graves conséquences. Toute pratique de ce type constitue une pratique contraire à l'éthique, illégale et corrompue, et l'offrant ou le personnel d'IPA peut signaler les violations via la ligne de dénonciation anonyme et gratuite en matière d'éthique et de conformité, au +1 844 837 5445. IPA garantit l'anonymat ainsi qu'un examen et un traitement impartiaux et sérieux des informations fournies. Une telle pratique peut entraîner l'annulation du marché et la disqualification de l'offrant dans le cadre de ce marché et des marchés futurs.

En soumettant une offre, les offrants certifient qu'ils n'ont pas tenté/ne tenteront pas de corrompre ou d'effectuer des paiements aux employés d'IPA en échange d'une préférence, et qu'ils n'ont pas non plus tenté d'effectuer des paiements avec des terroristes ou des groupes soutenant des terroristes.

10. Annexes

10.1 Domaine d'activité pour les services

Contexte : Innovations for Poverty Action est une organisation à but non lucratif qui a pour mission de découvrir et de promouvoir des solutions efficaces aux problèmes de pauvreté dans le monde. En partenariat étroit avec les décideurs politiques, les praticiens, les investisseurs et les bailleurs de fonds qui travaillent avec les personnes vivant dans la pauvreté dans le monde entier, nous concevons et évaluons des solutions potentielles aux problèmes de pauvreté en utilisant la méthode d'évaluation la plus rigoureuse qui soit. Nous menons des recherches de grande qualité, nous nous engageons auprès des décideurs politiques et nous instaurons une culture de prise de décision basée sur des données probantes. Nos recherches ont permis d'améliorer les programmes et les politiques qui ont eu un impact sur des centaines de millions de personnes dans le monde.

Le bureau d'IPA Afrique de l'Ouest francophone (FWA) assure la gestion de projets de recherche et d'engagements politiques au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire, ainsi qu'au Togo. IPA a ouvert un bureau au Mali en 2010, au Burkina Faso en 2013 et en Côte d'Ivoire en 2016, en réponse à la demande croissante de collecte de données et d'évaluations rigoureuses dans ces pays. Actuellement, IPA Afrique de l'Ouest francophone gère 35 projets de recherche en cours dans les domaines de la protection sociale, de l'emploi des jeunes, de l'agriculture, de l'éducation et de l'inclusion financière, entre autres. IPA Afrique de l'Ouest francophone travaille en collaboration avec des chercheurs de plusieurs institutions, dont l'Université de Northwestern, la Banque mondiale et l'African School of Economics (école africaine d'économie), par exemple. Notre travail implique de fréquents déplacements dans diverses zones de projet, où nous déployons des équipes de 10 à 100 enquêteurs qui mènent des entretiens avec un large éventail de personnes interrogées, y compris des ménages urbains et ruraux, des commerçants, des enseignants, des mères, etc.

Aperçu de l'appel à propositions

IPA Afrique de l'Ouest francophone lance un appel à propositions auprès de cabinets ou de consultants qualifiés pour fournir des conseils professionnels sur les systèmes et procédures appropriés qui nous permettront de mener nos recherches et d'assurer la sécurité de nos équipes dans la région du Sahel (en particulier au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Togo).

Soumission de questions et de propositions :

Veillez soumettre toute question relative à l'appel d'offres à l'adresse mail suivante : mali_approvisionnement@poverty-action.org le Dimanche 30 Juillet 2023 à 23 HRS

Les propositions doivent être soumises par courrier électronique à uniquement fwa_propositions@poverty-action.org au plus tard le Dimanche 06 Août 2023 à 23 HRS.

Les propositions tardives ne seront pas prises en considération. Il incombe à l'entreprise soumissionnaire de s'assurer que la proposition est soumise dans les délais impartis.

Domaine d'activité et produits livrables

Les prestations attendues sont les suivantes :

- 1) Analyser les cartographies de sécurité et les autres ressources utilisées par le bureau d'IPA Afrique de l'Ouest francophone et fournir des orientations sur l'interprétation des notations de risques . Le cas échéant, fournir des orientations sur d'autres parties prenantes qui communiquent des systèmes d'alerte précoce et des notifications de sécurité, qui peuvent être pertinents pour le type de travail effectué par IPA.
- 2) Définir un ensemble de mesures d'atténuation qui devraient être mises en œuvre par les équipes de projet dans les lieux présentant les différents niveaux de sécurité sur les cartes susmentionnées. Proposer des moyens pour former les équipes de projet, des ressources et des outils appropriés pour l'équipe d'IPA, et des moyens pour contrôler le degré de mise en œuvre des mesures d'atténuation par les équipes sur le terrain.
- 3) Fournir une première catégorisation des menaces par pertinence et prévalence, spécifique à la région. La liste des risques spécifiques à prioriser sera déterminée en collaboration avec l'équipe d'IPA Afrique de l'Ouest francophone. Recommander des actions de réponse spécifiques en cas de risques majeurs auxquels le personnel d'IPA est exposé au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Togo (par exemple, enlèvement, attaques terroristes, communauté hostile (non coopérative), points de contrôle de véhicules hostiles, détournement de voiture, etc.). Fournir des recommandations pour la formation du personnel et les ressources liées à ces actions de réponse.
- 4) Réviser et adapter le plan de gestion de crise, y compris des plans d'hibernation/d'évacuation, en collaboration avec les responsables pays d'IPA. Organiser une formation et une simulation de gestion de crise ;
- 5) Dresser une carte des itinéraires d'évacuation recommandés et des modes de transport à partir des régions spécifiques ci-dessous où IPA a prévu des activités de projet (voir tableau ci-dessous).

Erreur ! Liaison incorrecte.

Proposition et période d'exécution

Les propositions doivent indiquer le niveau d'effort, la durée et les ressources nécessaires pour mener à bien les activités décrites ci-dessus. Les propositions doivent également détailler l'expérience du candidat dans la région du Sahel et la prestation de services/consultations similaires à d'autres organisations internationales, entreprises, ONGI, etc. travaillant dans cet environnement. Toutes les candidatures doivent inclure une proposition de plan de travail et prévoir du temps pour permettre à IPA d'examiner une version préliminaire des produits à livrer, avant la soumission des produits finaux dans le cadre du présent cahier des charges.

Forme et contenu de la réponse

Toutes les propositions doivent :

1. Être soumises en anglais ou en français.
2. Contenir les coûts détaillés en FCFA ou en USD avec les taxes/charges applicables clairement identifiées.
3. Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
4. Décrire les qualifications, l'expérience et les capacités de l'entreprise à fournir le type de services requis par le présent appel à propositions. Les curriculum vitae ou les CV du "personnel clé" peuvent être soumis en tant que pièce jointe (ils ne seront pas pris en compte dans le nombre limite de pages).
5. Indiquer le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'une personne à contacter pour faciliter la communication entre IPA et l'entreprise soumissionnaire.
6. Inclure une brève description de l'entreprise et des services offerts, notamment :
 - Le nom légal complet, la juridiction d'incorporation et l'adresse de la société
 - Nom légal complet et pays de citoyenneté du/de la présidente et/ou du/de la directeur.rice général.e de l'entreprise, ainsi que de tous les autres dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise.
 - Année de création de l'entreprise
7. Les propositions ne doivent pas dépasser dix (10) pages au total, proposition de coût comprise.
8. Les propositions doivent également inclure une liste de référence des autres clients servis (qui ne sera pas prise en compte dans le nombre de pages).

10.2 Lettre d'accompagnement de la proposition

[Sur le papier à en-tête de l'entreprise]

< Insérez la date >

À: Innovations for Poverty Action
Afrique de l'Ouest Francophone

Nous, soussignés, soumettons la proposition ci-jointe conformément à **l'appel à propositions** (insérer le numéro) émis le (insérer la date). Notre proposition ci-jointe s'élève au prix total de (montant en lettres).

Je certifie une période de validité de (indiquer le nombre) jours pour les prix indiqués dans la grille tarifaire/le devis quantitatif ci-joint(e). Notre proposition nous engage sous réserve des modifications résultant d'éventuelles discussions.

Nous comprenons que IPA n'est pas tenue d'accepter les propositions qu'elle reçoit.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire : Cliquez ici pour saisir le texte.

Nom de l'entreprise Cliquez ici pour saisir le texte.

Adresse: Cliquez ici pour saisir le texte.

Téléphone : Cliquez ici pour saisir le texte. .

Email: Cliquez ici pour saisir le texte.

Cachet de l'entreprise :

10.3 Grille tarifaire

Numéro de l'article	Nom de l'article	Description/Précisions	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
1					
2					
3	TVA				
TOTAL GÉNÉRAL EN (XOFCFA).					

Délai de livraison et conditions de paiement :

10.4 Formulaire de performance antérieure

Indiquez les projets qui illustrent le mieux votre expérience professionnelle en rapport avec le présent appel à propositions, en les classant par ordre décroissant de date d'achèvement.

Les projets doivent avoir été entrepris au cours des trois dernières années. Les projets entrepris au cours des six dernières années peuvent être pris en considération à la discrétion du comité d'évaluation.

#	Description des activités	Localité Province/ Quartier	Client Nom/numéro de téléphone/adresse électronique	Coût	Dates de début et fin	Terminé dans les délais (Oui/Non)	Lettre d'achèvement reçue ? (Oui/Non)	Type de contrat (prix fixe, coût remboursable)
1								
2								
3								
4								
5								

10.5 Termes et conditions

- a) L'appel à propositions n'est pas et ne doit pas être considéré comme une offre de la part d'IPA.
- b) Toutes les réponses doivent être reçues au plus tard à la date et à l'heure indiquées dans l'appel à propositions.
- c) Toutes les propositions seront considérées comme des offres contraignantes. Les prix proposés doivent être valables pour toute la période indiquée par le soumissionnaire.
- d) Tous les contrats seront soumis aux conditions contractuelles d'IPA et dépendront de la disponibilité du financement des bailleurs de fonds.
- e) IPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition ou d'annuler la procédure d'appel à propositions à tout moment et n'assume aucune responsabilité, en cas de rejet ou d'annulation de l'appel à propositions, à l'égard des organisations soumissionnaires qui ont soumis des propositions.
- f) IPA se réserve le droit d'accepter intégralement ou partiellement la proposition lors de l'attribution du contrat.
- g) Toutes les informations communiquées par IPA dans le cadre du présent appel à propositions sont fournies en toute bonne foi. Les éléments individuels sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et tous les soumissionnaires seront informés de tout changement. IPA n'est pas responsable de l'utilisation des informations fournies par les soumissionnaires ni des réclamations qui en découlent.
- h) IPA se réserve le droit d'exiger de tout soumissionnaire la signature d'un accord de non-divulgaration.
- i) Les soumissionnaires sont exclusivement responsables du paiement de tous les frais, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient être encourus par les soumissionnaires ou par des tiers, en rapport avec la réponse. Toutes les réponses et les documents justificatifs deviendront la propriété d'IPA, sous réserve des demandes de confidentialité concernant la réponse et les documents justificatifs, qui ont été clairement marqués comme confidentiels par le soumissionnaire.